

Les Possibles — No. 17 Été 2018

Editorial : La coupe est pleine

lundi 9 juillet 2018, par Jean Tosti, Jean-Marie Harribey

En ce début d'été, nous aurions pu parler de la coupe du monde de football. Faire comme les médias français qui raffolent de reportages et de commentaires allant de la nostalgie de 1998 à la tentative de ressusciter le mythe, comme s'ils étaient capables d'engendrer un effet « performatif » : renouer avec la performance vingt ans après. Tous les ingrédients de la mythologie, voire de la religion, sont réunis. En tout cas, tous les ingrédients d'un fait de société, mais qui, paradoxalement, n'est pas regardé, reconnu et analysé comme tel.

Les sociologues Norbert Elias et Éric Dunning [1] avaient analysé la modification qui s'était opérée entre les jeux physiques médiévaux et les compétitions modernes. La réglementation moderne des jeux est le moyen d'atténuer leur violence : la vie des participants n'est en principe plus mise en danger. Cela s'inscrit dans la volonté de pacifier la vie sociale : les mœurs se civilisent, comme disait Elias. Les normes de retenue se répandent progressivement. Et l'exercice de la violence n'est plus que du seul ressort de l'État pour garantir l'ordre social. C'est une rupture avec la société antique, dans laquelle les jeux physiques pouvaient aller jusqu'au sang : le pancrace, forme de lutte antique, autorisait les lutteurs à user de coups donnés la main ouverte, avec les ongles pour arracher un œil ou les tripes. L'éclosion du sport moderne correspond à l'émergence des États : c'est une des raisons de la naissance du sport en Angleterre, qui fut le premier pays à se doter d'un régime parlementaire. En canalisant la violence sociale, le sociologue Jean-Marie Brohm [2] ajoutait que le sport évite que les classes populaires ne se révoltent contre la domination qu'elles subissent. De son côté, le Centre d'analyse critique du sport [3] animé par Michel Caillat [4] voit le sport comme un « fait social total » au sens de Marcel Mauss, mais qui est recouvert d'un voile épais, mettant ce phénomène envahi par la logique capitaliste hors d'atteinte de toute critique.

Mais nous allons parler d'une autre coupe, celle qui déborde : au bout d'un an de macronisme poussant toujours plus loin la violence du néolibéralisme [5], le monde du travail n'en peut plus des régressions qui lui sont infligées : la mise à mal du Code du travail, la formation professionnelle marchandisée, les retraites promises à la baisse, la dégradation des services publics et leur privatisation. La goutte d'eau qui fait déborder la coupe est peut-être la réforme attendue de l'entreprise à laquelle nous consacrons notre dossier. Qu'est-ce qu'une entreprise ? On croit le savoir et, en réalité, c'est un objet non ou mal identifié. Souvent confondue avec une « société », seule dotée de la personnalité morale, l'entreprise n'a pas, en droit français, d'existence juridique. Et la « société » appartient à ses actionnaires. Ces derniers, associés, apportent capitaux financiers ou matériels productifs. Alors, le travail disparaît de

l'affiche de l'entreprise, puisque celle-ci n'existe pas. On comprend que la logique soit celle de la valeur pour l'actionnaire et que le travail soit le parent pauvre de l'affaire. [6]

Notre dossier regroupe d'abord six contributions convergentes. François Morin et Daniel Bachet, séparément mais de façon complémentaire, examinent, dans le contexte de la loi « Pacte » le projet de définir un « objet social » à l'entreprise. Mais autant dans ce projet de loi que dans le rapport Notat-Senard (« L'entreprise, objet d'intérêt collectif »), l'ambition échoue à ouvrir une véritable réforme. L'occasion est ratée de modifier les articles 1832 et 1833 du Code civil, qui ne disent mot de l'organisation mise en œuvre pour atteindre l'objectif économique commun aux associés.

Daniel Linhart examine par le menu les principales propositions du rapport Notat-Senard. Ce rapport assure vouloir réhabiliter l'entreprise face aux actionnaires : « une raison d'être non réductible au profit de l'entreprise ». La responsabilité sociale de l'entreprise est magnifiée, et il est proposé une entreprise « à mission », mais les mesures concrètes restent floues, à l'instar des recommandations pour mettre à l'actif des sociétés les éléments sociaux et environnementaux. Benjamin Coriat parvient à un diagnostic très proche. Le rapport Notat-Senard n'est pas à la hauteur de l'enjeu principal : la question du pouvoir reste dans l'ombre. Ce n'est pas encore que les travailleurs seront associés à l'exercice d'un pouvoir partagé dans l'entreprise.

Tristan Auvray, Thomas Dallery et Sandra Rigot replacent l'entreprise dans le contexte de la financiarisation de l'économie capitaliste mondiale. Ils imaginent plusieurs pistes pour sortir de l'emprise de la finance, en agissant sur les deux leviers que sont « la gouvernance d'entreprise et la liquidité des marchés ». Priorité aux actionnaires « longs » au détriment des « courts », droit de vote proportionnel à la durée de détention. Surtout, rupture avec le principe « une action = une voix ». Il faut donc imaginer des structures de gestion et de direction avec toutes les parties prenantes. Et se doter, au niveau collectif, d'une institution financière publique pour financer les investissements, sans exigence de rendements élevés.

Roland Pérez examine la confrontation « du management d'entreprise avec la demande de soutenabilité sociale/sociétale et écologique/environnementale ». Tenir compte des attentes de la société pourrait prendre plusieurs formes, allant des lois et règlements publics à des normes collectives, voire l'appel à la responsabilité des actionnaires.

Est-ce bien réaliste ? L'article de Marie-Anne Dujarier pourrait apporter des éléments de réponse à cette question. Elle donne les résultats d'une enquête auprès des « planneurs », ces cadres de haut niveau technique chargés de planifier les procédures de gestion néolibérales de la force de travail. L'intérêt de cette enquête est de montrer le mélange d'adhésion et d'aliénation de ceux qui sont chargés de faire tourner la boutique capitaliste pour son meilleur rendement.

Le dossier se clôt par une discussion autour du livre de Benoît Borrits, *Au-delà de la propriété, Pour une économie des communs*. D'abord, l'auteur présente lui-même les principaux apports de son livre. Tirant le bilan de l'échec des tentatives d'appropriation publique des moyens de production et des expériences autogestionnaires, il essaie de concevoir un au-delà de la propriété, afin que les travailleurs et les usagers participent à l'exercice du pouvoir. Nous publions ensuite deux comptes rendus de lecture de ce livre, de Jean-Marie Harribey et de Thomas Coutrot. Tous les deux louent les mérites de l'ouvrage, tout en ouvrant une discussion sur les propositions de l'auteur : quelle socialisation des revenus et de l'investissement pour permettre le « commun » et quel partage du pouvoir entre plusieurs collèges dans l'entreprise représentant les producteurs, les usagers et les collectivités locales ?

La partie « Débats » de la revue s'ouvre avec un article de Christiane Marty qui démontre que le système de retraite par points pénalise encore plus fortement les femmes que les hommes à cause du renforcement de la contributivité, c'est-à-dire du lien entre cotisations et pensions. Cet argumentaire sera décisif dans les prochains mois au cours desquels le président Macron engagera une contre-réforme du système de retraite dont les effets seront délétables.

Huyra Llanque et Daniel Rallet exposent ensuite une synthèse des séminaires consacrés aux « villes rebelles » lors de l'Université européenne des mouvements sociaux de 2017. Il s'agit d'un regain du municipalisme qui manifeste une dynamique du local pour repolitiser la société. L'enjeu est crucial au moment où de nombreuses villes cherchent les moyens d'accueillir les réfugiés. Ces villes rebelles sont des villes refuges.

Un troisième article de Christophe Aguiton examine une question qui, dans le contexte du rapprochement diplomatique entre les États-Unis de Trump et la Corée du Nord de Kim Jong-un, revêt un intérêt particulier. Au-delà de ce rapprochement, qu'en est-il de celui entre les deux Corées et quel impact cela a-t-il sur la gauche radicale en Corée du Sud ? Le processus de normalisation entre les deux pays prendra du temps. Ayant déjà joué un rôle important dans la fin de la dictature en 1987, la gauche en Corée du Sud aura encore une grande responsabilité dans cette évolution. [7]

Nous reproduisons l'article d'Éric Toussaint qui revient sur les causes de la crise financière éclatée au printemps 2007. [8] Une crise qui dure maintenant depuis plus de onze ans parce que ses racines plongent dans la transformation brutale du capitalisme au cours des quarante dernières années et non pas parce que les dépenses publiques auraient été trop fortes.

Saisissant l'occasion du bicentenaire de la naissance de Marx, Jean-Marie Harribey propose au lecteur un court exposé d'un problème très bien mis en évidence par Marx, mais dont il n'a pu proposer complètement la résolution : « La question n'est donc pas : D'où vient la plus-value ? Mais : D'où vient l'argent nécessaire pour la réaliser ? » [9] Cette question est d'ordre logique : on ne peut pas retirer plus d'argent du circuit du capital qu'on en a injecté. Sauf si la création monétaire anticipe le surplus approprié par la classe capitaliste.

Enfin, notre numéro se termine par la revue des revues préparée par Jacques Cossart. Les atermoiements internationaux, et finalement les renoncements, se perpétuent quant à la transformation des modèles de production agricoles : en témoigne la pantomime concernant l'interdiction du glyphosate. Toujours rien de sérieux quant à la lutte contre le réchauffement du climat, en dépit des alertes de plus en plus pressantes sur la montée du niveau des océans. Tout cela n'augure rien de bon pour la transition écologique, notamment pour la transition énergétique.

La coupe est pleine de dangers, de risques en tous genres, mais aussi de potentialités. Au train où vont les choses, l'histoire n'est pas jouée. Même Francis Fukuyama ne croit plus vraiment à « La fin de l'histoire et le dernier homme » [10]. Au train où vont les choses... À propos de train, on aurait pu parler de la bataille menée par les cheminots, perdue provisoirement, mais exemplaire par sa dignité : première grève menée non pour l'intérêt de ceux qui la mènent, mais pour celui de leurs successeurs menacés de perdre tout statut garanti. La coupe est pleine, mais la réserve de décence est immense. C'est la décence commune « ordinaire » de George Orwell.

Notes

[1] N. Elias et É. Dunning, *Sport et civilisation, La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994.

[2] J.-M. Brohm, *Les meutes sportives, Critique de la domination*, Paris, L'Harmattan, 1993. J.-M. Brohm et M. Perelman, « [Football : de l'extase au cauchemar](#) », *Le Monde*, 18 juin 2002.

[3] CACS.

[4] M. Caillat, « [Sport, infrastructures et totalitarisme](#) », *Les Possibles*, n° 3, Printemps 2014. M. Caillat et M. Perelman, « [La France à l'heure de l'Euro 2016 de football](#) », *Les Possibles*, n° 10, Été 2016.

[5] Attac et Fondation Copernic, *L'imposture Macron, Un business model au service des puissants*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018.

[6] L'affaire fait réagir en sens inverse les libéraux libertariens français qui s'émeuvent que « l'État abdique de son rôle de régulateur » (Génération libre (David Thesmar, Gaspard Koenig, Vilaine de Filippis, Louis Tandonnet), « ['Objet social' : Ne laissons pas le juge moraliser l'entreprise](#) », juin 2018).

[7] Dans notre numéro 16 précédent, Philippe Corcuff analysait le débat tendu qui s'était noué parmi les sociologues français. Son article « [Controverses dans la sociologie française](#) » a suscité la réaction d'une de ses collègues, Elsa Rambaud, qui nous a fait parvenir une demande de publication d'une réponse. Finalement, elle y a renoncé, entraînant du même coup de notre part l'annulation de la publication de la réponse à la réponse de P. Corcuff. Le lecteur intéressé pourra se reporter sur d'autres publications où les deux sociologues ont poursuivi leur échange : [Carnet Zilsel](#) et [Médiapart](#).

[8] Cet article, écrit en 2017, a été publié par la revue du CADTM, *Les Autres voix de la planète*, 2^e trimestre 2018, p. 10-18, sous le titre « 2007-2017 : les causes d'une crise financière qui a déjà 10 ans ». Aujourd'hui, cette crise dure depuis 11 ans et non pas 10, comme le dit par erreur le titre du dernier livre d'Attac, *10 ans après la crise, Prenons le contrôle de la finance*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018. Cette datation n'est pas indifférente, car indiquer 2008 comme début de la crise, en référence à la faillite de Lehman Brothers, empêche de voir les liens entre la crise du système productif et la finance. Attac avait publié pour les 10 ans de la crise : *Par ici la sortie, cette crise qui n'en finit pas*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2017.

[9] K. Marx, *Le Capital*, Livre II, 1885, dans *Œuvres*, tome II, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1968, p. 706.

[10] C'était le titre de son célèbre article de 1989 dans *Commentaire*, n° 47. Cf. aujourd'hui son entretien dans *Le Monde* du 16 juin 2018, « Le monde ouvert et démocratique est sous pression ». Voir aussi, à côté, celui de Maurice Godelier « Se moderniser sans s'occidentaliser ».